



*exposer
pour
préserv*

FESTIPHOTO RAMBOUILLET

29,30 sept et 1^{er} oct 2023

Règlement du concours photo

Le vivant en héritage

A l'occasion de la 8^{ème} édition du Festival de la photo Nature de la forêt de Rambouillet, la FFRO organise un concours photographique ouvert à tous sur la biodiversité Française.

THEMES

Les photographies devront s'insérer dans 3 thèmes :

- La faune,
- La flore,
- Les paysages.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Concours gratuit en téléchargement ouvert à tous les photographes à l'exception des membres du jury et du comité organisateur.

Les photographes se présenteront, en fonction de leur âge, dans l'une des catégories :

- Catégorie jeunes moins de 18 ans,
- Catégorie Adultes.

PRIX ET EXPOSITIONS

3 prix et coups de cœur seront attribués et récompensés par des prix.

Les prix ne seront ni cessibles, ni faire l'objet d'une contrepartie financière ou autre.

Les 100 premières photos retenues par le jury seront exposées en deux lieux de Rambouillet pendant la durée du Festiphoto :

- les 20 meilleures photos (Best Of en grand format) dans la cour d'honneur de la Bergerie Nationale de Rambouillet,
- les 80 suivantes au sein de l'exposition « Le vivant en héritage », salle Patenôte ou équivalente.
- Les photos de la catégorie Jeunes seront exposées dans l'Espace "Forêt Enchantée" de la salle Patenôte ou équivalente.

DIRECTIVES PHOTOGRAPHIQUES

Sont autorisés : les photos couleur ou monochrome, traitées ou non, le recadrage, la saturation, le contraste, la netteté, la température des couleurs, la balance des blancs et des couleurs, la retouche localisée, la correction du bruit, toutes les techniques de prises de vues ainsi que le focus-stacking, la double exposition (pris dans un même lieu au même moment), tout en ne dénaturant et n'altérant pas l'image.

Sont interdits : dans le cadre de l'éthique, les photos au nid, le dérangement de l'animal et de son milieu, l'appâtage, la dégradation et la cueillette de la flore.

En cas de doute sur ces points, le jury se réserve le droit de demander le fichier raw, d'éliminer une photo ne remplissant pas les conditions.

MODALITES D'INSCRIPTION ET DEPOT

Inscriptions ouvertes du 1er décembre 2022 au 31 mars 2023 minuit.

- Chaque photographe peut présenter jusqu'à 10 photos dont il est le propriétaire, à répartir sur les différents thèmes avec un maximum de 5 photos par thème.
- Une même photo ne peut pas être présentée dans plus d'un thème.
- Une photo ayant été primée dans un concours Festiphoto ne sera pas prise en compte
- Les photos devront être téléchargées sur le site <https://www.festiphoto-foret-rambouillet.org> en format jpeg.
Il pourra ensuite être demandé aux auteurs des 20 premières photographies sélectionnées pour le Best Of et le palmarès Jeunes, un fichier haute définition (raw original, jpeg 100% ou Tiff).
- Les mineurs devront fournir une autorisation du représentant légal mentionnant les coordonnées de celui-ci et son accord.

COMPOSITION DU JURY ET RESULTATS

- Le jury se compose de personnalités du monde de la photo et de la culture, de naturalistes. Il se réunira courant avril.
- Les participants seront avertis par mail de leur sélection.
- Les résultats seront mis en ligne sur le site du Festiphoto fin avril/début mai.
- La remise des prix aura lieu lors du gala du Festiphoto.

CESSIONS DE DROITS

Chaque exposant, auteur, consent à céder à titre gratuit ses droits de reproduction et de représentation en communiquant le fichier d'une

ou plusieurs oeuvres à l'organisation du Festiphoto, faisant l'objet d'une exposition. Cette cession de droits sera effective uniquement dans le cadre de toute communication liée au Festiphoto. Toute exploitation commerciale ne peut-être faite qu'avec le consentement de l'auteur. L'auteur reste propriétaire de son œuvre et en garde l'entière jouissance.

La présentation publique des oeuvres des auteurs constitue une représentation telle que définie par l'article L.122.2 du code de la propriété intellectuelle.

TIRAGES ET TRANSPORT

Les tirages des 20 meilleures photos (Best Of) sont pris en charge par le Festiphoto.

Les 80 autres retenues et la catégorie moins de 18 ans (sauf palmarès) sont à la charge du participant (format A2/40x60/40x40/panoramiques n'excédant pas 65 cm de longueur) avec le support de leur choix (dibond, contre-collages mousse/carton plume, plexiglass, pvc, papier... Pas de caisse américaine). L'accrochage/décrochage/manipulations sont effectués sous la responsabilité du photographe. S'il ne peut se déplacer, la FFRO est déchargée de toute responsabilité.

Les opérations et frais de transports aller/retour des photographies exposées sont à la charge de l'exposant.

RECOURS ET CONTESTATIONS

Le candidat en participant au concours accepte intégralement le règlement.

Le jury est souverain dans ses choix et ses décisions sont irrévocables, aucune contestation d'un participant ne pourra donc être recevable.

CONTACT

Informations complémentaires :

concours@festiphoto-foret-rambouillet.org

Nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

Site web :

<https://www.rambouillet-festiphoto.org>